

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23100517

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

24 JUL. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0717.635.197**

Nom **ASSOCIATION DES OEUVRES PAROISSIALES DE MORLANWELZ**
(en entier) :

(abrégé) ::

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue Dufonteny, 5 7141 CARNIERES**

Objet de l'acte : **Election d'un nouvel Organe d'Administration**

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le mercredi 12 juillet 2023 a désigné à l'unanimité les administrateurs suivants qui composeront l'Organe d'Administration de l'Asbl pour une durée statutaire de quatre ans commençant à cette même date :

Il s'agit de :

- Thérèse Deprez
- Hubert Eber M'Bang, curé canonique
- Jacqueline Herbots
- Philippe Honorez
- Giuseppe Pirrera
- Bernadette Pourbaix
- Ria Van Litsenborgh
- Marie-Christine Veltens

Conformément à l'article 17 des statuts, le nouvel Organe d'Administration ainsi constitué a désigné en son sein et à l'unanimité, les Président, Trésorier et Secrétaire :

- Président : Monsieur l'abbé Hubert Eber M'Bang, curé canonique
- Trésorier : Monsieur Philippe Honorez
- Secrétaire : Madame Ria Van Litsenborgh

Ria Van Litsenborgh
Secrétaire

Philippe Honorez
Trésorier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)